



CHRISTINE LAGARDE
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le vendredi 9 novembre 2007
N° 276

**Discours de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi
Clôture du forum des pôles de compétitivité
Sophia Antipolis
Vendredi 9 novembre 2007**

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs,

Je le disais le mois dernier à l'Assemblée Nationale, en présentant le projet de loi de finances pour 2008 : on a parfois l'impression en France qu'il faut être pessimiste pour avoir l'air intelligent. Vous nous prouvez chaque jour le contraire, par votre optimisme et par l'intelligence de vos projets. Je suis heureuse de me trouver aujourd'hui, à ce troisième rendez-vous annuel des pôles de compétitivité, devant la France qui marche, la France en marche.

Je voudrais d'abord vous dire **merci**.

Merci, **Pierre Laffitte**, pour avoir eu il y a près de 40 ans la vision de ce qui allait devenir Sophia Antipolis, et pour avoir su mener à bien ce projet fou, souvent comparé à la *Silicon Valley* californienne. L'économie française doit beaucoup à l'énergie, à l'audace, à la créativité d'hommes de votre trempe.

Merci à vous, membres et animateurs de la **fondation Sophia-Antipolis**, pour maintenir la flamme avec autant d'ingéniosité et d'enthousiasme.

Merci à vous tous, **Présidents et Directeurs de pôles**, pour rendre notre pays chaque jour plus compétitif, plus attrayant, plus riche.

Les pôles de compétitivité sont une vraie réussite. Leur père spirituel, **Michael Porter**, qui développa dans les années 90 la notion de « competitive cluster », distingue dans son ouvrage phare, intitulé *L'avantage concurrentiel*, trois phases de développement : la découverte, l'âge d'or, et la maturité. Ce que j'aimerais vous dire aujourd'hui, c'est que (I) nous avons achevé la phase de la découverte, et (II) qu'il nous faut préparer l'âge d'or. (III) J'évoquerai pour finir, de manière plus large, la politique économique que nous menons pour faire de notre pays tout entier un super-pôle de compétitivité sur la carte du monde.

(I) Les pôles de compétitivité représentent un modèle de politique publique intelligente.

Depuis juillet 2005, **71 pôles** ont été labellisés, dont 7 mondiaux, et 10 à vocation mondiale. Les cinq derniers furent mis sur pied en juillet : j'ai moi-même signé le contrat de pôle « Finance Innovation » pour le développement de la place financière de Paris. L'ensemble des projets de R&D en cours représentent plus de 2 Md€, et mobilisent 9 000 chercheurs à temps plein.

Les pôles couvrent équitablement la carte de France, en formant pour notre pays autant de centres nerveux.

(1) Pourquoi des centres nerveux ?

D'abord parce qu'ils sont au **carrefour** des flux économiques. Vers eux affluent l'information et les énergies. Il en ressort des inventions, des brevets, des entreprises en plein essor. Il s'y produit même des premières mondiales, comme l'opération de la vésicule biliaire sans cicatrice récemment réalisée par le professeur Marescaux, de l'IRCAD de Strasbourg, dans le cadre du pôle de compétitivité « Innovations thérapeutiques ».

Ensuite, parce qu'ils constituent des **structures souples** et diversifiées, associant entreprises, Universités et laboratoires de recherche. Les pôles ont su se doter d'une structure de gouvernance efficace pour piloter ces réseaux, la plupart du temps sous forme d'association « loi de 1901 ». Des hommes et des femmes appartenant à des univers souvent très différents apprennent ainsi au quotidien à se parler, à se côtoyer, à collaborer.

Enfin, les pôles impulsent une **véritable dynamique nationale**, principalement dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de l'aéronautique, et des biotechnologies. Ils tirent les entreprises françaises vers le haut, et en particulier les PME, qui représentent plus des trois quarts des entreprises incluses dans des pôles de compétitivité, et se voient octroyer des subventions à hauteur de 45 %, contre 30 % pour les autres entreprises. Certains pôles sont même exclusivement constitués de PME, comme Cap Digital en Île-de-France, ou, plus près d'ici, PASS (Parfum Arôme Senteur Saveurs). Je rappelle à ce sujet que l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) a désigné dans ses délégations régionales un correspondant PME pour chaque pôle, afin de les aider dans leurs démarches.

(2) L'action de l'Etat dans l'émergence des pôles a été exemplaire.

A l'Etat planificateur s'est substitué un **Etat régulateur**, favorisant l'émergence de dynamiques sans chercher à les créer de toutes pièces. C'est une logique moderne, efficace, à laquelle les Anglo-Saxons appliquent l'expression « bottom-up », et que j'aimerais pour ma part appeler : « l'ascenseur à idées ». Vous avez les idées, vous nous les envoyez, et nous vous aidons à les mettre en œuvre.

L'Etat n'a pas hésité à consacrer des **sommes importantes** au développement des pôles. Sur trois ans, il aura dépensé 1,5 Md€, essentiellement pour financer les projets de R&D. Le Fonds de Compétitivité des Entreprises, géré par mon ministère, héberge le Fonds Unique Interministériel, outil majeur des pôles de compétitivité qui, depuis la seule année 2005, a accordé 429 M€ aux 313 projets retenus. D'autres structures sont aussi mises à contribution, à travers les appels à projet annuels de l'Agence Nationale de la Recherche ; les soutiens de l'Agence de l'Innovation Industrielle ; et enfin les aides d'OSEO Innovation.

(II) Après la phase de découverte, nous devons préparer l'âge d'or

Pour cela, il nous a semblé nécessaire de faire une **pause** dans la labellisation des pôles, et de prendre le temps de la réflexion. Il ne s'agit pas de reculer, mais au contraire de prendre de l'élan. Nous allons évaluer les dispositifs existants afin de les adapter et de les améliorer. Il nous faut également considérer les besoins de chaque pôle individuellement, et déterminer des politiques sur-mesure.

Bien entendu, cette pause ne concerne en rien les projets déjà existants, que nous continuerons à soutenir. Je sais que les pôles rencontrent **certains obstacles**, notamment en ce qui concerne le financement de la gouvernance et, pour les PME, le financement en fonds propre. Ce sont des sujets importants :

- **financer la gouvernance**, c'est pouvoir doter les pôles d'un noyau de permanents entièrement dévolus au bon fonctionnement de la structure. Les collectivités locales peuvent vous aider en ce domaine ; et je souhaite que la réflexion reste la plus ouverte possible. Je vous annonce également que des explications complètes sur le statut fiscal des structures de gouvernance sont aujourd'hui disponibles en ligne sur le site compétitivité.gouv.fr.

- **quant aux outils de financement des PME**, ils peuvent consister en des Fondations, universitaires ou autres, voire en des instituts de conseil pour organiser le fléchage de l'ISF vers les PME. Sur toutes ces questions, nous sommes prêts à étudier vos propositions et vous aider dans vos initiatives.

Au-delà de ces problèmes immédiats, nous devons réfléchir aux **grandes voies d'avenir** pour les pôles. J'en vois au moins quatre :

Première voie, créer des **plateformes technologiques** pour que les entreprises puissent bénéficier d'équipements communs, au lieu de devoir acheter leur propre matériel.

Deuxième voie, accentuer le **regroupement géographique** des entreprises, notamment en construisant des bâtiments nouveaux, rapprochés les uns des autres. Alors que nous sommes entrés

dans une économie de l'immatériel, où les distances semblent abolies pour l'information comme pour les flux financiers, la proximité physique devient paradoxalement de plus en plus essentielle. Combien d'idées ne sont pas nées autour d'un verre, une fois les bureaux fermés ?

Troisième voie, **mieux associer le volet formation** au couple entreprise / laboratoire de recherche. Il ne suffit pas d'avoir des idées et des capitaux ; encore faut-il en assurer le renouvellement.

Quatrième voie, **développer l'international**. De la France vers le monde, d'abord, en exportant davantage. Du monde vers la France, ensuite, en renforçant notre attractivité pour les investisseurs étrangers. L'appel à projets « Partenariat technologique à l'international des PME des pôles de compétitivité », lancé cette année par la Direction Générale des Entreprises, a ainsi permis de sélectionner 14 projets d'envergure internationale. Il faut cesser de penser que seules les plus grandes entreprises ont le droit de sortir de nos frontières. Chacun peut et doit se glisser sur la scène mondiale. Les pôles de compétitivité ont les moyens de devenir la vitrine de l'excellence française.

Encore une fois, nous attendons beaucoup de vous, et des projets que vous pourrez nous soumettre. Il est fini, le temps où l'Etat exprimait ses désirs et où les entreprises s'exécutaient. Aujourd'hui, ce serait plutôt l'inverse.

(III) Au-delà des pôles, c'est la France toute entière qui doit devenir compétitive

Pour moi, la compétitivité tient en deux mots : (1) l'innovation pour prendre de vitesse nos concurrents, et (2) l'attractivité pour les faire venir sur notre territoire.

(1) **Pour l'innovation**, nous avons triplé le taux du **Crédit Impôt-Recherche** dans le projet de loi de finances pour 2008. Dès le vote de ce texte, une PME qui investit dans la R&D bénéficiera de 30 % de remise d'impôt jusqu'à 100 M€ d'investissements, et 5 % au-delà. De plus, la première année, le taux est porté à 50 %. Cette mesure permettra à terme d'injecter plus de 2,7 Md€ par an dans les entreprises, avec un effet incitatif très fort : pour un € de soutien public, on crée jusqu'à 3 € de R&D privée.

J'ai rencontré il y a trois semaines à Nantes un chef d'entreprise qui cherchait des capitaux pour mettre au point une « **perceuse intelligente** ». C'est à des gens comme lui, comme vous, que s'adresse notre politique. Dans la nouvelle économie de l'immatériel, il n'est pas un objet, pas un processus qui ne soit susceptible de devenir, comme notre perceuse, « intelligent ».

J'ai également l'intention de simplifier les guichets publics d'aide au financement des PME innovantes, à travers la **fusion prochaine de l'Agence de l'Innovation Industrielle avec OSEO Innovation**.

Si nous incitons les entreprises à innover, il faut de l'autre côté encourager les innovateurs à monter leurs entreprises ! Nous avons ainsi mis au point, en collaboration avec Valérie Pécresse, le statut de **Jeune Entreprise Universitaire**, sur le modèle des Jeunes Entreprises Innovantes qui connaissent un grand succès depuis 2006. Nous devons permettre à nos chercheurs et à nos étudiants, qui ont tant de belles idées sur le papier, de passer à l'acte.

(2) Pour séduire les entrepreneurs internationaux, la France doit se faire belle. Elle doit toiler sa fiscalité et montrer sa volonté de travailler plus et mieux.

S'agissant de la **fiscalité**, les réformes sont en cours. La Revue Générale des Prélèvements Obligatoires que nous allons mener avec Eric Woerth conduira sans doute à alléger les charges pesant sur le travail. Pour les individus, l'instauration du bouclier fiscal à 50 % devrait d'ores et déjà effacer cette image d'enfer fiscal que la France traîne à l'international.

Une autre image dont nous devons nous débarrasser, c'est celle du pays des 35 heures. Notre mesure sur les **heures supplémentaires**, qui est entrée en vigueur au début du mois dernier, devrait largement redorer notre blason. Selon un sondage mené par mes services, 85 % des chefs d'entreprise pensent que les heures supplémentaires sont une bonne chose, et 60 % se disent prêts à les utiliser. La valeur travail est de retour en France.

J'ai pu constater, en accompagnant **avant-hier à Washington** le Président de la République, combien le regard porté sur la France a déjà changé. Nous ne sommes plus considérés une curiosité historique, mais comme le troisième pays receveur d'investissements directs dans le monde. Le



dernier rapport *Doing Business* nous a fait remonter de la 35^e à la 31^e place, tandis qu'une récente enquête opinion auprès des entreprises internationales place Paris juste après Londres comme ville européenne la plus propice aux affaires.

Je vous parlais tout à l'heure d'optimisme. Mais il suffit de se montrer **réaliste** pour constater que le nombre de demandeurs d'emplois a baissé de près de 30 000 en septembre, que la consommation des ménages reste vigoureuse, et que les résultats du troisième trimestre paraissent d'ores et déjà prometteurs. Notre pays s'est remis sur la bonne voie.

Les pôles de compétitivité sont un modèle de réussite pour nous tous. Un modèle d'énergie, d'intelligence, d'audace. Je suis certaine, Mesdames et Messieurs, qu'après ces quelques mois de réflexion collective et d'évaluation, ils pourront prendre un nouveau souffle.

Pour élaborer sa théorie des pôles de compétitivité, Michael Porter a eu recours au « **modèle en diamant** » des cinq forces de la concurrence, incluant les concurrents, les clients, les fournisseurs, les nouveaux entrants potentiels, et les offreurs de produits de substitution. Aujourd'hui, en France, les pôles de compétitivité brillent de tous leurs feux.

Je vous remercie.

Contact Presse :
Cabinet de Christine Lagarde : 01 53 18 41 35